



VILLE DE  
**MACAMIC**  
Une ville de choix

**Aux contribuables de la  
Ville de Macamic**

**AVIS PUBLIC**

Est donné par la secrétaire-trésorière adjointe de la ville de Macamic, que :

Lors de la séance ordinaire du 6 mai 2019, 19 heures le conseil municipal de la Ville de Macamic étudiera la demande de dérogation mineure concernant la propriété suivante:

1643, Route 111 Est  
Lot 4 728 977  
Cadastre du Québec  
Propriétaires : Madame Sylvie Bellerive et monsieur Claude Gagnon

L'objet de la demande est le suivant:

- Permettre le maintien tel que construit du bâtiment principal avec une marge avant à 6,63 mètres au lieu de 8 mètres (droit acquis) et de la galerie avant qui fait saillie à 1,89 mètre au lieu de 1,5 mètre tel que décrit au règlement No 07-080 et ses amendements de la Ville de Macamic.
- Permettre le maintien tel que construit du bâtiment secondaire contigu (garage) avec une marge avant à 7,46 mètres au lieu de 8 mètres tel que décrit au règlement No 07-080 et ses amendements de la Ville de Macamic.
- Permettre le maintien tel que construit du bâtiment secondaire détaché (garage) avec une marge latérale Est à 1,64 mètre au lieu de 2 mètres tel que décrit au règlement No 07-080 et ses amendements de la Ville de Macamic.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre concernant cette demande de dérogation mineure lors de la séance du 6 mai 2019 à 19 heures, au 70, rue Principale, Macamic.

**Donné à Macamic, ce 4 avril 2019**

**Joëlle Rancourt**  
Secrétaire-trésorière adjointe

70, rue Principale, Macamic (Québec) J0Z 2S0  
Téléphone : 819 782-4604  
Télécopieur : 819 782-4283  
Courriel : [macamic@mrcao.qc.ca](mailto:macamic@mrcao.qc.ca)